

**1. Identification du produit et de la société**

**Nom du produit :** CELEB / GEMLITES COLOR CONDITIONER - ALL COLORS  
**APRÈS-SHAMPOOING POUR CHEVEUX COLORÉS CELEB / GEMLITES - TOUTES LES COULEURS**  
**Formule :** DK052318 Base (B, C, D-1, E)  
**Date :** 01 juin 2018  
**No CAS :** Mélange  
**Utilisation du produit :** Produit de soins des cheveux  
**Restrictions d'utilisation :** Aucune restriction d'utilisation identifiée.  
**Information concernant l'entreprise :** Celeb Luxury, LLC  
 6545 Nova Drive Suite 201  
 Davie, FL 33317, États-Unis

**Adresse électronique :** info@celebluxury.com  
**Numéro de téléphone général :** (954) 763-0333  
**Numéro d'appel d'urgence :** INFOTRAC : 1-800-535-5053

**2. Identification des dangers**

Remarque : Ce produit est un produit cosmétique et est étiqueté en conformité avec la réglementation de l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) et non de l'OSHA (États-Unis). Les exigences de la FDA pour l'étiquetage des cosmétiques l'emportent sur celles de l'OSHA, de sorte que l'étiquette réelle du produit ne contient pas les éléments de l'étiquette de l'OSHA indiqués ci-dessous dans la présente FDS.

**Classification SGH/HAZCOM 2012 :**

Classification en matière de santé	Classification physique
Irritant pour les yeux - Catégorie 2A Irritant pour la peau - Catégorie 2 Agent sensibilisant pour la peau - Catégorie 1	Non dangereux.

Éléments d'étiquetage



**ATTENTION !**

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.  
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés en dehors du lieu de travail.  
 P264 - Se laver soigneusement après manipulation.  
 P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.  
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.  
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

**3. Composition/informations sur les composants**

Constituants	No CAS	POURCENTAGE
Chlorure de stéaralkonium	122-19-0	<2

**Nom du produit :** APRÈS-SHAMPOOING POUR CHEVEUX COLORÉS CELEB / GEMLITES - TOUTES LES COULEURS  
**Formule :** DK052318 Base (B, C, D-1, E)  
**Date :** 01 juin 2018  
**FDS États-Unis**

Constituants	No CAS	POURCENTAGE
Méthosulfate de bis-(isostéaroyl/oléoyl isopropyl) dimonium	1810046-45-7	1
Phytantriol	74563-64-7	<1

Les concentrations exactes constituent un secret commercial.

#### 4. Premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Solliciter des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau :</b>	Si une irritation ou une éruption cutanée se développe, cesser d'utiliser et laver la peau avec de l'eau. Solliciter des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Inhalation :</b>	Aucune mesure de premiers secours n'est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions normales. En cas d'irritation, transporter à l'extérieur. Solliciter des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion de grandes quantités, consulter un médecin.
<b>Symptômes les plus importants :</b>	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée chez les personnes sensibles. L'inhalation de vapeurs peut entraîner une légère irritation des voies respiratoires.
<b>Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers, si nécessaires :</b>	L'assistance immédiate d'un médecin n'est pas nécessaire.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés :</b>	Utiliser des milieux d'extinction appropriés au feu environnant.
<b>Risques particuliers liés au produit chimique :</b>	La décomposition thermique produit des oxydes de carbone. Ce produit n'est pas classé comme inflammable ou combustible.
<b>Mesures spéciales de lutte contre les incendies :</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue complète de protection pour lutter contre tous les incendies comportant des produits chimiques.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :</b>	Garder à l'écart le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Pour les déversements importants, porter un équipement de protection des yeux et de la peau. Les petits déversements ne nécessitent pas de précautions particulières.
<b>Méthodes et matériel de confinement/nettoyage :</b>	Arrêter l'écoulement du matériel, si cela peut se faire sans risque.  Grands déversements : Endiguer à une grande distance du déversement liquide en vue d'une élimination ultérieure. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Petits déversements : Essuyer avec une matière absorbante et placer dans un récipient approprié pour l'élimination.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements s'il est possible de le faire sans danger. Ne doit pas être libéré dans l'environnement aquatique.

## 7. Manipulation et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Éviter le contact avec les yeux. Utiliser conformément aux instructions sur l'emballage.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Suivre les instructions de conservation sur l'étiquette du produit. À conserver hors de portée des enfants.

## 8. Protection personnelle et contrôle de l'exposition

Directives en cas d'exposition :

Composant	Limites d'exposition
Chlorure de stéaralkonium	Aucune limite n'a été établie.
Méthosulfate de bis-(isostéaroyl/oléoyl isopropyl) dimonium	Aucune limite n'a été établie.
Phytantriol	Aucune limite n'a été établie.

**Contrôles techniques :**

Une ventilation générale de la pièce devrait être suffisante dans des conditions normales d'utilisation.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire :**

Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions normales.

**Protection des mains :**

Aucune protection des mains n'est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions normales. Applicable pour les milieux industriels uniquement : Gants de protection.

**Protection des yeux :**

Aucune protection oculaire n'est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions normales.

**Protection de la peau et du corps :**

Applicable pour les milieux industriels uniquement : Porter des lunettes de protection chimique. Aucune protection de la peau et du corps n'est nécessaire en cas d'utilisation dans des conditions normales.

Applicable pour les milieux industriels uniquement : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Mesures d'hygiène :**

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect :</b>	Crème
<b>Couleur :</b>	Diverses couleurs
<b>Forme :</b>	Liquide
<b>Odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>Point de fusion / de congélation :</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition / plage :</b>	Non déterminé.
<b>Pourcentage de matières volatiles :</b>	Non déterminé.
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé.
<b>Pession de vapeur :</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité :</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
<b>pH :</b>	4,5-5,0
<b>Densité relative :</b>	0,97-1,00
<b>Viscosité :</b>	15 000-35 000 mPas (LVT E à 6 tr/min)
<b>Composés organiques volatils (CVO) :</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair :</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Sans objet.
<b>Limites d'inflammabilité :</b>	
<b>LIE :</b>	Non déterminé.
<b>LES :</b>	Non déterminé.

Nom du produit : APRÈS-SHAMPOOING POUR CHEVEUX COLORÉS CELEB / GEMLITES - TOUTES LES COULEURS

Formule : DK052318 Base (B, C, D-1, E)

Date : 01 juin 2018

FDS États-Unis

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité :</b>	Non réactif
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	Aucune possibilité de réactions dangereuses.
<b>Conditions à éviter :</b>	Des conditions à éviter ne sont pas susceptibles de survenir.
<b>Matières incompatibles :</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	La décomposition thermique produit des oxydes de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :

Dangers aigus

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation de vapeurs peut entraîner une légère irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau :</b>	Le contact provoque une irritation chez certaines personnes. Peut provoquer une allergie cutanée chez les personnes sensibles.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Le contact direct avec les yeux entraîne une irritation accompagnée de rougeurs, de douleurs et de larmoiements.
<b>Ingestion :</b>	L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale.
<b>Effets chroniques :</b>	Aucun effet chronique attendu.
<b>Cancérogénicité :</b>	Aucun des constituants de ce produit ne figure dans la liste de cancérogènes ou de cancérogènes potentiels du CIRC, du NTP (États-Unis) ou de l'OSHA (États-Unis).

Valeurs de toxicité aiguë :

Valeurs estimées de toxicité aiguë (ATE) du produit :	DL50, voie orale	>2 000 mg/kg
	DL50, voie dermique	>2 000 mg/kg
Chlorure de stéaralkonium :	DL50 voie orale, rat	1 250 mg/kg
Méthosulfate de bis-(isostéaroyl/oléoyl isopropyl) dimonium :	DL50 voie orale, souris	>2 000 mg/kg
	DL50 dermique, lapin	>2 000 mg/kg
Phytantriol :	DL50 voie orale, rat	>5 000 mg/kg

## 12. Informations écologiques

Écotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques.

Méthosulfate de bis-(isostéaroyl/oléoyl isopropyl) dimonium :	CL50, Cyprinus carpio	> 10 mg/l/96 h.
	CE50, Daphnia magna	> 8,6 mg/l/48 h.
Phytantriol :	CL00, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	>= 1000 mg/l/96 h.
	CE50, Daphnia magna	1,25 mg/l/48 h.

Persistence et dégradabilité :

Chlorure de stéaralkonium :	Ne s'est pas dégradé après 10 jours.
Méthosulfate de bis-(isostéaroyl/oléoyl isopropyl) dimonium :	Facilement biodégradable.
Phytantriol :	Peu biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation :

Chlorure de stéaralkonium :	Le potentiel de bioconcentration dans les organismes aquatiques est modéré.
-----------------------------	---

Mobilité dans le sol :

Chlorure de stéaralkonium :	Ne devrait pas présenter de mobilité dans le sol.
-----------------------------	---

<b>Autres effets néfastes :</b>	Aucun autre effet néfaste.
---------------------------------	----------------------------

Nom du produit : APRÈS-SHAMPOOING POUR CHEVEUX COLORÉS CELEB / GEMLITES - TOUTES LES COULEURS

Formule : DK052318 Base (B, C, D-1, E)

Date : 01 juin 2018

FDS États-Unis

---

**13. Considérations relatives à l'élimination**

---

<b>Instructions d'élimination :</b>	Destiné aux consommateurs – Les récipients vides peuvent être envoyés au recyclage ou éliminés avec les déchets ménagers. Applicable pour les milieux industriels uniquement :	Éliminer le produit conformément aux réglementations locales, régionales/provinciales et nationales.
<b>Conditionnement contaminé :</b>	Envoyer les matériaux d'emballage rincés aux stations de recyclage locales.	

---

**14. Informations relatives au transport,**

---

Non réglementé pour le transport selon le Département du transport des États-Unis (DOT), l'Association internationale du transport aérien (IATA)/l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ou le code IMDG (code maritime international des marchandises dangereuses).

---

**15. Informations réglementaires**

---

<b>Loi SARA 311/312 (États-Unis) :</b>	Catégorie de risque pour la déclaration selon la Loi SARA, Section 311/312 :	Classé selon la classification OSHA HazCom 2012 SGH comme décrit dans la Section 2 de la présente FDS.
<b>SARA 313 :</b>	Ce produit contient les substances suivantes, faisant l'objet d'exigences de déclaration annuelle des dégagements selon la Section 313 de SARA (40 CFR 372) : Aucune	
<b>Quantité à déclarer selon CERCLA Section 103 :</b>	Ce produit ne fait pas l'objet d'exigences de déclaration selon la loi CERCLA sous la forme vendue. Cependant, de nombreux États ont des exigences plus strictes de signalement des dégagements. Signaler les déversements comme l'exigent les réglementations fédérales, de l'État et locales.	

---

**16. Autres informations**

---

**Cote NFPA :** Santé : 2      Feu : 0      Instabilité : 0  
**Cote HMIS :** Santé : 2      Feu : 0      Danger physique : 0

**Date de la révision actuelle :** 01 juin 2018

**Résumé des révisions :** Nouvelle FSS.

**Date de révision antérieure :** S.O.